

À Montreuil, le mercredi 3 août 2022

Plus que jamais déterminé•es à lutter contre la ruse sociale d'ELIOR !

Face à notre détermination et celle des salarié•es du Restaurant d'Entreprise et de la Cafétéria, le groupe ELIOR accepte sous conditions le transfert de notre camarade Victor au sein de sa société.

Ce progrès est un trompe-l'œil qui vise à créer une confusion de perception, afin de rendre l'inacceptable « acceptable » et, une fois de plus, à brouiller le soutien militant que nous apportons à Victor et aux camarades du Restaurant et de la Cafétéria.

En effet, ELIOR accepte l'intégration de notre camarade au sein de son entreprise à condition que ce dernier n'ait plus aucun mandat syndical, ou qu'il ne soit plus représentant du personnel, exception faite pour son mandat prud'homal qu'il peut conserver.

Une telle exigence est une insulte faite à Victor et aux militant•es que nous sommes : implicitement cela remet en cause le droit syndical en imposant à notre camarade une mesure d'exception illégale et discriminatoire.

La Fédération CGT Commerce et Services condamne vigoureusement cette proposition et réaffirme son soutien à Victor et aux salarié•es du Restaurant et de la Cafétéria de Montreuil.